

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels

FIFA CLEARING HOUSE

Société par actions simplifiée (Société à associé unique) 125 000,00 Euros

Siège social : 4 rue Royale, 75008 Paris

908 028 715 R.C.S. Paris

Etats financiers au 31/12/2025

Exercice de 12 mois

I. — Bilan au 31/12/2025.

(En Euros)

Actif (en €)	31/12/2025	31/12/2024
Caisse, banque centrale, CCP	0	0
Effets publics et valeur assimilés	0	0
Créances sur les établissements de crédit	4 787 841	3 427 730
Opérations avec la clientèle	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme	0	0
Parts dans les entreprises liées	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	0	0
Capital souscrit non versé	0	0
Actions propres	0	0
Autres actifs	625 759	733 275
Comptes de régularisation	359 592	234 330
Total actif	5 773 192	4 395 335

Passif (en €)	31/12/2025	31/12/2024
Caisse, banque centrale, CCP	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	264	0
Opérations avec la clientèle	624 152	397 170
Dettes représentées par un titre	0	0
Autres passifs	2 715 295	2 274 672
Compte de régularisation	299 306	0
Provisions	0	0
Dettes subordonnées	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	0	0
Capitaux propres	2 134 175	1 723 493
Capital souscrit	125 000	125 000
Réserve légale	12 500	12 500
Primes d'émission	990 000	990 000
Réserves		
Ecart de réévaluation		
Provision réglementées et subvention d'investissement		
Report à nouveau	595 993	252 032
Résultat de l'exercice	410 682	343 961
Total passif	5 773 192	4 395 335

II. — Engagements hors bilan

(En Euros)	31/12/2025	31/12/2024
Engagements donnés :		
Engagement de financement	Néant	Néant
Engagement de garantie	Néant	Néant
Engagement sur titres	Néant	Néant
Engagements reçus :		
Engagement de financement	Néant	Néant
Engagement de garantie	Néant	Néant
Engagement sur titres	Néant	Néant
Total hors bilan	0	0

III. — Compte de résultat au 31/12/2025

(En Euros)	31/12/2025	31/12/2024
+ Intérêts et produits assimilés	0	0
- Intérêts et charges assimilées	0	0
+ Revenus des titres à revenu variable	0	0
+ Commissions (produits)	0	0
- Commissions (charges)	0	0
+/- Gains ou perte sur opérations des portefeuilles de négociation	0	0
+/- Gains ou perte sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés	0	0
+ Autres produits d'exploitation bancaire	11 543 184	9 687 351
- Autres charges d'exploitation bancaire	0	0
Produit net bancaire	11 543 184	9 687 351
Charges générales d'exploitation	-10 993 509	-9 226 048
- Frais de personnel	-3 013 767	-2 594 155
- Autres frais administratifs	-7 979 742	-6 631 893
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	0	0
Résultat brut d'exploitation	549 675	461 303
- Coût du risque	0	0
Résultat d'exploitation	549 675	461 303
+/- Gains ou pertes sur actif immobilisé	0	0
Résultat courant avant impôt	549 675	461 303
+/- Résultat exceptionnel	0	0
- Impôt sur les bénéfices	-138 993	-117 342
+/- Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	0	0
Résultat net	410 682	343 961

IV. — Annexes aux comptes
 (Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025)
Règles et Méthodes Comptables.

L'exercice comporte 12 mois d'activité au 31 décembre 2025.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 773 192 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 410 682 €.

I. – Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture.**1.1. Faits marquants de l'exercice.**

- Signature d'une nouvelle convention de trésorerie avec la banque Delubac.
- Développement et implémentation d'une nouvelle plateforme 2.0 visant à simplifier la gestion des transactions entre clubs.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture. — Néant**II. – Principes, règles et méthodes comptables.**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les règles appliquées pour l'établissement des comptes de la Société FIFA CLEARING HOUSE suivent les principes retenus par le CRC (Comité de la Réglementation Comptable), les règlements du CRBF (Comité de la Réglementation Bancaire et Financière) et les instructions de l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Au 31 décembre 2025, les comptes de la Société FIFA CLEARING HOUSE ont été établis conformément au règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, ainsi qu'au règlement ANC n°2023-03 modifiant les dispositions applicables aux établissements de crédit et aux sociétés de financement.

L'application de ces nouveaux règlements n'a pas eu d'impact sur les comptes de l'exercice 2025.

2.1. Créances. — Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

2.2. Trésorerie et disponibilité. — La société FIFA CLEARING HOUSE a signé une convention de trésorerie avec les banques suivantes: Banque Populaire, Banking Circle et Delubac.

2.3. Dérogation. — Il n'existe aucune dérogation aux principes et méthodes comptables.

2.4. Informations relatives aux transactions entre parties liées :

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
FIFA -> Convention de prestation de service		11 543 184 €	

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198 11.

2.5. Engagement retraite. — La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Les engagements de retraite à la date de clôture de l'exercice ont été évalués à 44 710 €.

**III. – Notes sur le bilan
(montant en Euros)****3.1. Etablissements de crédit & institutions financières :**

Opérations de trésorerie :

Actif	31/12/2025	31/12/2024
Banques et assimilés	4 787 841	3 427 730
A vue	4 087 841	2 727 730
A terme > 3 mois	700 000	700 000
Total	4 787 841	3 427 730

Passif	31/12/2025	31/12/2024
Banques et assimilés	264	0
Opérations de trésorerie de marché	0	0
Billet de Trésorerie	0	0
Total	264	0

3.2. Opération avec la clientèle :

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	624 152	397 170
Total	624 152	397 170

3.3. Débiteurs divers et créditeurs divers :

Débiteurs	31/12/2025	31/12/2024
Dépôt	103 121	88 265
Personnel & comptes rattachés	0	0
Fournisseurs	0	0
Etat – Taxes	522 638	645 010
Groupe	0	0
Total	625 759	733 275

Toutes les créances sont à une échéance de moins d'un an :

Créditeurs	31/12/2025	31/12/2024
Personnel & comptes rattachés	141 811	101 272
Groupe	1 283 510	717 948
Dettes fournisseurs	888 514	1 094 428
Dettes fiscales & sociales	401 460	361 024
Total	2 715 295	2 274 672

3.4. Comptes de régularisation :

Actif	31/12/2025	31/12/2024
Créances clients	0	0
Charges constatées d'avance	359 592	234 330
Total	359 592	234 330

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Passif	31/12/2025	31/12/2024
Compte de régularisation divers	299 306	0
Total	299 306	0

Le compte de régularisation divers correspond à l'ajustement du Cost plus annuel, dont l'avoir sera établi sur 2026.

3.5. Provisions pour dépréciation :

Provision	Solde au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2025
	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

3.6 Capitaux propres :

(En Euros)	31 décembre 2024	Affectation du résultat 2024	Augmentations de capital	Résultat de l'exercice 2025	31 décembre 2025
Capital	125 000				125 000
Réserve légale	12 500				12 500
Prime d'émission	990 000				990 000
Report à nouveau	252 032	343 961			595 993
Résultat	343 961	-343 961		410 682	410 682
Total	1 723 493	0		410 682	2 134 175

Le capital social de FIFA CLEARING HOUSE au 31 décembre 2025 est composé de 125 000 actions de 1 euros de valeur nominale chacune.

Proposition d'affectation du résultat :

– Résultat de l'exercice :	410 682 euros
– Réserve légale :	0 euros
– Report à nouveaux :	410 682 euros

IV. – Notes sur le hors bilan.

Néant.

V. – Notes sur le compte de résultat**5.1. Autres produits d'exploitation bancaire :**

	31/12/2025	31/12/2024
Charges refacturées à des sociétés du groupe	11 543 184	9 687 351
Total	11 543 184	9 687 351

5.2. Frais de personnel.

Ils se composent principalement de :

	31/12/2025	31/12/2024
Salaires exploitation courante	2 038 496	1 784 847
Charges exploitation courante	949 506	806 705
Taxes base sur les salaires	25 765	2 603
Total	3 013 767	2 594 155

L'effectif moyen équivalent temps plein de la société en 2025 est de 19 personnes.

5.4. Frais administratifs et autres charges :

	31/12/2025	31/12/2024
Achats	3 400	4 579
Services extérieurs	7 847 047	6 524 743
Impôts et taxes	13 116	9 499
Divers	116 179	93 072
Total	7 979 742	6 631 893

5.5. Honoraires des Commissaires aux Comptes. — Notre Commissaire aux Comptes, Mazars, a perçu sur l'exercice 2025 des honoraires pour un montant global de 49 309 euros.

5.6. Coût du risque :

	31/12/2025	31/12/2024
Total	0	0

5.7. Gains ou pertes sur actif immobilisé :

	31/12/2025	31/12/2024
Total	0	0

5.8. Résultat exceptionnel :

	31/12/2025	31/12/2024
Total	0	0

5.9. Impôt sur les bénéfices.

Détail des impôts sur le résultat 2025
L'impôt sur les sociétés s'analyse ainsi:

	31/12/2025
Bases imposables au taux de	25 %
Au titre du résultat courant	555 973
Imputation des déficits	0
Bases imposables	555 973
Impôt correspondant: Base imposable au taux de 25 %	138 993
Impôt comptabilisé	138 993
Total	138 993

La charge fiscale restant à payer au 31 décembre 2025 est de 21 652 €.
Au 31 décembre 2025, l'impôt sur les sociétés s'élève à 138 993 €.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants.
Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

DENOMINATION SOCIALE	FORME	CAPITAL	SIEGE SOCIAL
Fédération Internationale de Football Association (FIFA)	association de droit Suisse		FIFA-Strasse 20, 8044 Zürich, Suisse